Recherches sociographiques



Vincent Bouchard, Pour un cinéma léger et synchrone! Invention d'un dispositif à l'Office national du film à Montréal, préface de Michel Marie, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 284 p. (Coll. Arts du spectacle : Images et sons)

Thomas Carrier-Lafleur

Volume 54, numéro 3, septembre-décembre 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1021018ar DOI: https://doi.org/10.7202/1021018ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé) 1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Carrier-Lafleur, T. (2013). Compte rendu de [Vincent BOUCHARD, Pour un cinéma léger et synchrone! Invention d'un dispositif à l'Office national du film à Montréal, préface de Michel Marie, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 284 p. (Coll. Arts du spectacle: Images et sons)]. Recherches sociographiques, 54(3), 601–602. https://doi.org/10.7202/1021018ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques et Université Laval, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Vincent BOUCHARD, Pour un cinéma léger et synchrone! Invention d'un dispositif à l'Office national du film à Montréal, préface de Michel Marie, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 284 p. (Coll. Arts du spectacle: Images et sons)

Comme Michel Marie le remarque dans sa préface, Pour un cinéma léger et synchrone! est un livre qui s'aventure sur le territoire encore peu fréquenté de l'histoire des techniques et de leurs diverses médiations. Il revient à Vincent Bouchard le mérite d'avoir signé un ouvrage à la fois original et synthétique, fruit d'une enquête plurimodale où étaient aussi bien à l'étude des films et des dispositifs que des documents de première main. La lecture a cet effet d'entraînement nous permettant, chose rare, de penser autrement le cinéma. Le présupposé de l'auteur est le suivant : pour mener une enquête sur un dispositif cinématographique - en l'occurrence le cinéma direct des techniques légères et synchrones de la fin des années 1950 et du début de la décennie suivante -, il est nécessaire de s'autoriser une conception plus large et plus hétérogène du médium et, par le fait même, des discours que l'on peut tenir sur ce champ esthétique. Attentif comme rarement l'est un chercheur aux rapports de force qui circulent entre l'instauration cinématographique de l'Office national du film (ONF) et les différentes strates et valeurs de la société québécoise de cette époque, Bouchard en vient à montrer de quelle manière des cinéastes issus des horizons les plus variés comme peuvent l'être Gilles Groulx, Michel Brault et Marcel Carrière, Claude Jutra et Pierre Perrault ont, de film en film, par des pratiques nouvelles, posé des questions originales au médium cinématographique et ont ressenti la nécessité d'aller à la recherche de nouveaux dispositifs pour tourner les œuvres que le contexte (social, politique, anthropologique) exigeait. Le meilleur exemple de cette extrême contemporanéité du médium et des pratiques cinématographiques avec les actants d'un milieu donné est Pour la suite du monde (1963), chef-d'œuvre reconnu de la cinématographie québécoise sur lequel, nous le prouve à plusieurs reprises Pour un cinéma léger et synchrone!, il est encore possible de produire un discours critique novateur.

Sensible à la non-linéarité de la constitution d'un médium cinématographique léger et synchrone, ainsi qu'à l'impossibilité de penser le cinéma de l'ONF sans être également soucieux de ce qui se passe dans la société, Bouchard propose non seulement un grand livre sur le cinéma, mais aussi un grand livre sur la négociation. L'intérêt de son travail est en effet de montrer en quoi l'originalité des films de l'ONF, au-delà du rapport singulier entre documentaire et fiction qui les caractérise, réside dans la constante négociation entre leur dispositif de production et la réalité filmée (p. 200 et suivantes). Aujourd'hui célébré à la fois comme le début et l'âge d'or du cinéma québécois (la plupart des films de l'ONF de cette époque jouissent toujours d'une renommée cinéphilique internationale), le cinéma léger et synchrone de l'ONF ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais patiemment, de médiation en médiation, d'hybridation en hybridation. Dans son ouvrage, Bouchard nous raconte non seulement une épopée cinématographique qui en passionnera plus d'un, mais nous offre également la réfraction d'une société

qui n'a jamais cessé de questionner le cinéma et de se laisser interroger par lui. Leur relation est donc elle-même synchronique.

Thomas Carrier-Lafleur

Département des littératures,	
Université Laval.	
thomas.carrier-lafleur@lit.ulaval.ca	

Maude Flamand-Hubert, Louis Bertrand à L'Isle-Verte, Propriété foncière et exploitation des ressources, 1811-1871, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 157 p.

Maude Flamand-Hubert décrit l'évolution des activités entrepreneuriales de Louis Bertrand à L'Isle-Verte depuis son arrivée de Québec en 1811 jusqu'à son décès en 1871. Après un emploi de boulanger au Séminaire de Québec lui ayant permis d'acquérir les rudiments de la langue française, le jeune Bertrand, aux origines modestes et provenant de Cap-Santé près de Québec, débarque d'une chaloupe à L'Isle-Verte en 1811 pour se lancer dans des activités commerciales auprès des habitants de la région, qui étaient à la fois cultivateurs, bûcherons, pêcheurs et chasseurs. À ce moment-là, le territoire de la Seigneurie de L'Isle-Verte était morcelé et peu développé, même si la création de cette seigneurie remontait au milieu du 17e siècle, et les droits seigneuriaux y étaient d'ailleurs mal définis. La Seigneurie de L'Isle-Verte fait partie des quelques seigneuries situées plutôt en aval du Saint-Laurent et marginales par rapport aux grandes seigneuries du centre du Québec.

C'est dans ce milieu relativement pauvre et peu peuplé que Louis Bertrand révèle ses capacités entrepreneuriales, développant des activités commerciales et se constituant un important capital foncier qu'il lèguera ensuite à ses fils. À quelques exceptions près, le périmètre de ses activités fut le territoire de la Seigneurie de L'Isle-Verte, qu'il a acquise finalement en 1849 après des centaines de transactions immobilières, ce qui lui a permis de reconstituer plus de 80 % du territoire original.

Deux changements structurels majeurs ont influencé l'économie du Bas-Canada en ces années-là. Il y a eu d'abord l'industrialisation naissante, qui s'est appuyée sur l'usage de la force hydraulique pour la transformation des ressources naturelles ensuite exportées vers les marchés mondiaux. Louis Bertrand sut reconnaître les bons sites pour l'érection des moulins à scie sur les rivières, alimentés par le bois provenant des forêts avoisinantes. Il y a eu également l'abolition du régime seigneurial, qui a mis fin à un mode d'occupation du territoire associé à l'Ancien Régime. Dans ce domaine, les initiatives de Louis Bertrand ont été couronnées de succès tant au niveau commercial que civique et social : il fut à la fois député, maire et seigneur.

C'est ce parcours d'un entrepreneur qui ouvrit un territoire marginal et caractéristique de l'Ancien Régime aux opportunités offertes par le début de l'ère